

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 45

Artikel: Moeurs et costumes d'autrefois
Autor: J.Z.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183403>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 6 Novembre 1875.

Le silence s'est fait maintenant sur les dernières élections et nous sommes rentrés dans le calme ordinaire. Et cependant, il y a quinze jours à peine, que de gens en courses électorales, que de petits cercles passionnés et de conversations échauffées.

Et vous, mes hauts confrères de la presse, que de bile, de papier et d'encre à la fois !

Vous avez combattu pendant un mois, faisant flèche de tout bois, ferraillant avec toute espèce d'armes, cherchant à vous entre-détruire, et courant le risque de priver ainsi d'un seul coup notre pays de ses deux journaux les plus chers ! ...

Est-ce que vous y avez bien réfléchi ?

Est-il possible qu'une pareille prose puisse naître sur les bords de ce paisible Léman, dans cette contrée bienheureuse où coulent le lait et le miel, et qui a inspiré à Rousseau, à Voltaire, à Gibbon et à Lamartine de si belles, de si poétiques pages ?

Et tout cela pourquoi ?... Tout simplement pour que les quatre députés du 41^e arrondissement restent tranquillement dans leurs fauteuils.

Voilà, vous en conviendrez, du temps qui aurait pu être mieux utilisé, et beaucoup de papier qui aurait pu être noirci pour une meilleure cause.

Et dire que si votre éloquence ainsi dépensée en pure perte, si votre courage dans la lutte, vos ingéniosités de style, vos traits acérés et votre intarissable érudition dans la polémique, si tant de forces précieuses avaient été employées à conjurer le phylloxéra, à remonter le moral de la *Suisse-Occidentale*, à encourager l'entreprise du tunnel de la Manche, à convertir Mac-Mahon à la République ou à confondre Bismark, le pape et Garibaldi dans un baiser de paix ; si enfin vous vous étiez donné vous-mêmes l'accordade fraternelle, O *Nouvelliste* ! O *Gazette* ! que de bien vous auriez fait à l'humanité !

Eh bien ! dites-le moi franchement, mes très Hauts et très honorés confrères. Est-ce qu'en sortant de l'arène où vous avez rompu tant de lances en présence d'un public resté parfaitement calme ; après avoir sué sang et eau et vous êtes déchirés à belles dents pour arriver... au *statu quo*, pouvez vous, sérieusement, vous regarder sans rire ?...

Permettez-moi d'en douter.

Ceux que je plains, ce n'est point vous, croyez-le

bien, malgré tout l'intérêt que je vous porte ; non ce sont vos victimes, ce sont ceux que vous avez éclaboussés dans la lutte et qui restent blessés, les uns par les coups de la critique, les autres par les coups non moins redoutables de vos éloges, et qui peuvent s'écrier non sans raison : Dieu nous garde de nos amis !

L. M.

Mœurs et costumes d'autrefois.

La toilette éprouva un moment d'hésitation, lorsque les Bourbons remontèrent sur le trône ; on appelait *anglaise*, ce que nous appelons aujourd'hui *paletot* ; l'hiver on portait la *redingote*. Au lieu de raglan, on portait le *carrick*, manteau à trois, quatre et jusqu'à huit cols étagés, dont le plus long arrivait jusqu'au coude.

Le chapeau était en castor, en vraie peau de castor ; il coûtait un louis et s'achetait à la première communion ; au mariage, et plus tard, on en achetait encore un si quelque circonstance majeure l'exigeait.

* * *

Les chemises plissées datent de 1828, époque où disparut le jabot. Les enfants portaient le col rabattu, comme aujourd'hui ; ce n'était qu'en communiant qu'on arrivait au col droit, montant jusqu'aux oreilles, distinction dont on était fier. Le col rabattu des enfants, beaucoup trop long, ressemblait à une colerette brodée en frivolités. La montre, portée dans le gousset, était munie d'une chaîne terminée par des breloques formées de clefs de montres et de cachets.

* * *

Les dames s'entendaient mieux en toilette que celles de nos jours ; elles avaient le cou et la gorge, les épaules et les bras nus. En revanche, elles avaient une pudeur pleine de dignité, et jamais on ne se permettait devant elles ni en manières ni en paroles ce qu'on se permet trop souvent aujourd'hui. Aux cheveux courts, à la Titus, succédèrent les longs cheveux tressés sur la tête et retenus par un peigne orné de perles, de brillants, etc., ce qui n'était point laid du tout. De nombreuses papillottes encadraient gracieusement la tête et ne nuisaient point à de belles épaules, sur lesquelles on jetait une écharpe ou bayadère de laine ou de soie forte-

ment nuancée et qui donnait à la personne quelque chose d'aérien. Des colliers en ambre, en perles, en jais, ne déparaient point l'ensemble. En hiver, les boas noirs, bruns ou jaunes, remplaçaient la bayadère. Le chapeau de bergère avec un coquelicot, un épis de blé et un bluet avait un charme réel. Les ceintures de soie moirée avec une boucle fort riche valaient bien tout l'étalage que les dames portent aujourd'hui. On comprend dès lors que les dames aient été le centre de la famille; on comprend que leur société ait été préférée à la vie des cercles et des cafés. De nos jours...

Nos campagnardes étaient simplement belles et bellement simples. Elles n'apprenaient, il est vrai, ni la botanique, ni la zoologie, ni le dessin, ni.... mais quelle nature que celle éclosée sous le toit paternel, sous les yeux d'époux qui ne s'unissaient pas sans avoir une Bible sur laquelle s'inscrivaient la date du mariage, la naissance de chaque enfant, les décès survenus dans la famille, etc. Combien d'images de paysannes suisses se voyaient chez les marchands d'estampes ! Aujourd'hui... Nous bénissons le ciel de ce que nous n'avons pas à nous occuper d'aujourd'hui.

La peinture n'était pas négligée; elle avait ses sanctuaires à l'école de dessin tenue par M. Arlaud, dans le local où s'installa plus tard le Conseil de l'instruction publique. Cette école organisait chaque année une exposition pour les travaux des élèves garçons. D'un autre côté, M. Naeff réunissait les élèves filles, dans les salles où se trouve aujourd'hui le *Cercle de la Réunion*.

Nous avions une société de musique, dirigée par un homme de distinction, M. Lagoanère, et composée de MM. Hollard, David, Milliet, Demontet, de Haller et d'autres, joints aux Hoffmann, aux Weber, à l'huiquier Gonthier, et aidés de chanteurs comme Mme Bæken et M. Armand Vallotton. Cette société donnait des concerts que les artistes étrangers ne nous ont pas encore fait oublier. Quelquefois, M. Sabin, de Genève, y apportait son concours.

En fait de librairie, nous avions la librairie Baatard, celle de Mlle Hignou à laquelle succéda M. Haubenreiser, puis la librairie anglaise, puis M. Luquien, rue St-François. Celui-ci ayant gagné le gros lot à la loterie, acheta, tout au bout de Montbenon, un terrain sur lequel il construisit une petite habitation, sans fenêtres sur la promenade, sauf un petit œil-de-bœuf. Madame, guignant par cette ouverture et voyant M. Luquien venir dîner, lui criait de loin : « Je te vois, Luquien ! » et celui-ci, épanoui de bonheur, répondait : « Je te vois, Luquien ! » Cette propriété s'appelle aujourd'hui Bon-Sol.

Au milieu de la rue du Pont, ce libraire, à l'air

doux et fin, aux manières accueillantes, s'appelait M. Fischer, éditeur de l'*Ami de la Vérité*, précurseur du *Nouvelliste*. Enfin, à la Cité, notre bon Benjamin Corbaz, libraire de l'Académie, fournisseur perpétuel de Tite-Live que, trop souvent nous appelions Triste-Livre. Chez lui, les Testaments grecs et les Psaumes à quatre parties; chez lui aussi les cartonnages, les nouveautés parisiennes, les livres soignés. Enfin, citons encore, dans la rue du Collège, la librairie Petittet.

J. Z.

(A suivre.)

Tè ràodzâi lè rattès.

(Origine de cette locution.)

On hommo et sa fenna étiont à maitrè dein la méma pliace. L'ai étiont gaillâ bin; mā coumeint ti cllião que la tsaropiondze tint, l'étiont adé à ronnâ quand travaillivont. Conto que l'aviont lè coutès en long.

On dzo que fotemassivont pè lo courti, dévezâvont de cosse et dè cein, kâ n'étiont pas dâi sâcro à l'ovradzo et ne sè fasont pas tant dè crouio san.

— To pârai, que fasai l'homme, se Eve n'avâi pas accutâ la serpeint, ni medzi la pomma, vu qu'on lo lâi avâi défeindu, on arâi pas fauta dè tant travaili ora, kâ on trâovérâi pè la campagne to cein que faut po vivrè.

— Te crâi, que dit la fenna, mā on ne porrâi portant pas medzi lè favioulès, le truffès et lè salardès totè cruës, foudrài adé le couïâre?

— Câise-te ! te ne l'ai oû rein. Dèvant qu'Adan et Eve aussont désobéï, crâi-tou que l'allumâvont pi po férè lo café ? Aô ouai ! Trovâvont tot cein que l'âo faillai lo long dâi bossons et dâi z'adzès; l'étai tot coumeint l'édnie ora, que tsacon pâo ein avâi tant que vâo, la terra rapportâvè tota soletta; mā du que sè sont laissi eimbétâ pè la serpeint, tot a tsanzi po lè puni : lè tsamps sont restâ ein sémoré, lè rionzès ont cru pertot, lo piapão a eimpoésenâ lè terrès, la pipi a couvai lè prâ, lè niâllès ont lèvâ ein pliace dè blliâ, la mossâ a gravâ ai pronmès, ai premiaux et ai z'autro fruits dè craitrè et pertot on ne vayâi perein que dâi z'urti, et ma fâi Adan et Eve que ne poivont pas sè nuri dè mâorons et dè béllossès, ont du esserbâ, écouennâ, fochérâ et vouagni, po avâi dè quiet medzi et du adon cein est adè restâ dinsè, reinquè, portant, pè rappoo à clia pernetta.

— L'est veré que l'est rudo damadzo, que dit la fenna, kâ s'on n'avâi pas fauta dè travallî, on arâi bin meillâo teimps. Ah ! se iavé étâ à sa pliace, mè saré bin moquâie dè clia serpeint.

— Arâ-tou pu tè teni ?

— Oh ! qu'oi, va pi, et pi mè qu'ein é poâire, mè saré vito einsauvâie, mā dein ti lè ka mè saré bin rategnâite dè medzi la pomma.

Lo monsu, lâo maitrè, liaisai justameint lo feuilleton dè la Senanna dein on petit cabinet que iâvai dein lo courti, et ma fâi l'avâi tot ohiu. Adon ye sooo dè son quicajon et dit à la fenna :